

Espace Edouard Tarron

L'espace Edouard Tarron est en lieu ressource important sur la ville pour accompagner et conseiller les personnes qui en ressentent le besoin. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, ce bâtiment, proche de l'hôtel de ville, est ouvert au public le :

- lundi, de 8h30 à 17h
- mardi, de 8h30 à 12h et de 16h à 19h
- mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- samedi, de 9h à 12h

Il regroupe les services suivants :

Le CCAS (Centre communal d'action sociale)

Si vous résidez sur la commune et quels que soient votre situation familiale, votre âge ou vos difficultés, le CCAS vous accueille dans le cadre de permanences sans rendez-vous pour :

- vous écouter
- vous renseigner sur vos droits et les dispositifs existants
- vous aider à faire les démarches en ligne
- vous aider à constituer et finaliser les dossiers administratifs
- faire le point sur vos difficultés
- vous orienter

Ces permanences ont lieu :

- le mardi de 16h à 18h30
- le jeudi de 09h à 11h30
- le vendredi de 13h30 à 16h30

Le CCAS peut également vous aider à remplir :

- [votre dossier MDPH](#)
- [une demande d'aide sociale à l'hébergement](#)

Il peut vous proposer de vous inscrire :

- [au portage de repas à domicile](#)
- [à la téléassistance](#)
- à un voyage ANCV

Le CCAS dispose d'aides financières spécifiques :

- [l'aide temporaire de solidarité vélizienne](#)
- [l'allocation énergie](#)
- [l'aide à la mutuelle](#)
- [l'aide à l'adaptation de votre logement](#)
- [l'aide à l'achat d'appareillage](#)

Le Service seniors

Il propose de multiples activités aux seniors de la ville, et gère le service du transport solidaire.

- [Les aides au transport](#)
- [Les temps forts de l'année](#)
- [Voyages, sorties, thés dansants...](#)

L'AMAD vélizienne

L'association de maintien à domicile propose un personnel formé et qualifié pour accompagner les personnes en perte de mobilité, que ce soit dans les activités domestiques, ménage, courses, préparation des repas, dans les actes essentiels pour une aide à la toilette, à l'alimentation, au lever et coucher, ou encore simplement pour la convivialité ou des promenades.

Les interventions ont lieu du lundi au dimanche, de 8h à 19h.

Une aide pour financer ce service peut être octroyée par différents organismes : Conseil Départemental, mutuelle...

L'association est autorisée par le Département et soutenue par la Ville.

AS.IN.SAD

Afin de préserver au mieux l'autonomie des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans et/ou adultes handicapés de moins de 60 ans, l'association intercommunale de soins à domicile (AS.IN.SAD) a pour vocation de :

- prévenir ou retarder l'aggravation de l'état de santé général
- faciliter un retour à domicile suite à une hospitalisation
- éviter l'hospitalisation
- retarder une entrée en institution

L'équipe est composée d'infirmières, d'aides-soignants et propose des soins d'hygiène, de confort et de prévention.

L'AS.IN.SAD est sous tutelle de l'Agence régionale de santé des Yvelines. Ses zones d'intervention sont : Vélizy-Villacoublay, Jouy-en-Josas et Toussus-le-Noble. L'admission se fait uniquement sur prescription médicale et les soins sont pris en charge à 100% par la Sécurité sociale.



Vous pouvez également rencontrer à l'Espace Edouard Tarron des professionnels :

- du service social départemental
- de l'association Nouvelles voies qui apporte une aide sur les questions administratives ou juridiques
- de l'association les petits frères des Pauvres, engagée avec le CCAS dans la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées

Kontakt

Espace Edouard Tarron

Tél : 01.78.74.38.38